



Facture d'hospitalisation du défunt

Par **canardodo**, le **27/03/2022** à **01:09**

Bonjour

Je reçois des factures d'hospitalisation de ma mère, défunte, après succession ? Ma mère est décédée en octobre 2020, la succession est réglée.

Je voudrais savoir si je me dois de payer cela ? Oui, je pense, mais comment alors toucher les droits de remboursement de la mutuelle de ces factures au nom de ma mère ?

Merci.

Par **amajuris**, le **27/03/2022** à **10:11**

bonjour,

s'agissant de mutuelles qui peuvent avoir chacune des dispositions différentes, le moyen le plus simple est de poser la question à la mutuelle de votre mère.

mais je pense que vous devez payer puis envoyer les justificatifs de paiement à la mutuelle de votre mère.

salutations